Un blog condamné au pénal

02/05/2009 à 11h17



Un habitant de Noisy le Sec, qui avait ouvert un site politique satirique au lendemain des élections municipales de mars 2008, a été condamné. Voir les motifs dans l'interview ci-dessous et dans [cet article.] (via noop)

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x6q4fw_blog-93sang30-1ere-decision-de-just_news[/dailymotion]